

Formation des membres du CSE en santé, sécurité et conditions de travail (-300 salariés)



3 JOURS

21 heures de formation

Prérequis

Aucun.

Public

Membres élus de la délégation du personnel du Comité Social Économique.

Durée

3 jours soit 21 heures en présentiel.

Intervenants

Formateur spécialisé dans la formation des instances représentatives du personnel en Santé, Sécurité et Conditions de travail.

Évaluation

Questionnaire individuel à remplir, QCM final, Remise de l'attestation de formation, Fiche d'évaluation stagiaires et formateur.

LA FORMATION

Les élus du CSE bénéficient d'une formation SSCT.

En effet, le comité social et économique (CSE) hérite des missions de santé, sécurité et conditions de travail (SSCT). Cette formation est intégralement à la charge de l'employeur.

Les membres du CSE peuvent en bénéficier dès qu'ils en expriment la demande.

Celle-ci est présentée au moins 30 jours avant le début du stage. Elle se formalise via un courrier, vous pouvez utiliser le modèle disponible sur notre site.

Objectif de la formation

- > Connaître les prérogatives du CSE en matière de santé sécurité du travail. Son rôle et missions confiées, ses règles de fonctionnement.
- > Prendre connaissance des enjeux en matière de santé au travail et de prévention des risques.
- > Prendre connaissance des obligations réglementaires.
- > S'approprier des outils pour agir sur la prévention des risques professionnels.

Méthodes pédagogiques

- > Cette formation alterne apports théoriques, cas concrets (cas pratiques),
- > Quiz,
- > Projection du cours au format PPT par le formateur,
- > Utilisation de vidéo pour animer le cours,
- > Remise du cours.

LE PROGRAMME DE LA FORMATION

Rappel sur le rôle et fonctionnement du CSE

- > Missions de cette instance ?
- > Place de la SSCT au cœur des prérogatives du CSE,
- > Responsabilité civile et pénale de l'instance,
- > La protection des membres élus.

Les sources juridiques

- > Présentation des sources juridiques utiles en matière de droit social et en matière de santé, sécurité et hygiène au travail,
- > Exercice de recherche.

Les acteurs du CSE en matière de SSCT

- > Le président du CSE,
- > Les titulaires et suppléants,
- > Le secrétaire du CSE,
- > Le médecin du travail,
- > Le responsable du service de sécurité et des conditions de travail,
- > L'inspecteur du travail,
- > Les agents des services de prévention de la CARSAT.

Les missions de veilles et d'enquête du CSE

- > Présentation de la mission d'inspection et d'enquête du CSE,
- > Modalités de mise en œuvre.

Les situations de danger grave et imminent

- > Étapes de la procédure applicable aux représentants du personnel.

Interférence avec les entreprises extérieures

- > Présentation des obligations respectives des entreprises utilisatrices et extérieures.

La prévention des risques professionnel

- > Définition de la prévention,
- > Présentation des 9 principes de prévention,
- > Présentation schématique des notions de risques professionnels, de dangers, des événements déclencheurs et des dommages,
- > Les TMS / Bruit / risque biologique / risque chimique / chute/ RPS,
- > Analyse des postes (travail réel et travail prescrit),
- > Mesurer et prioriser les risques professionnels,
- > Déterminer des mesures de prévention,
- > Retranscrire dans le DUERP le résultat de l'analyse.

Les registres obligatoires en matière de santé et de sécurité

- > Présentation du régime juridique de l'information générale du CSE,
- > Principaux registres utiles aux missions du CSE.

La communication du CSE sur ses démarches

- > Présentation des différents obstacles à la compréhension en sus des difficultés statistiques,
- > Présentation des questions à se poser pour formaliser un plan de communication efficace.

Le régime des AT/MP

- > Définition procédure de déclaration des accidents de trajet,
- > Définition procédure des Maladies prof.
- > Définition procédure de déclaration des accidents de travail,
- > Mécanisme de l'accident de travail,
- > Coût direct et indirect des AT/MP.

Analyse des accidents de travail – Arbre des causes

- > Construction de l'arbre des causes,
- > Présentation des questions à se poser,
- > Proposition des actions correctives,
- > Suivi dans le DUERP.

La pénibilité au travail

- > Présentation des facteurs de pénibilité légaux,
- > Présentation du dispositif d'acquisition des points pénibilité,
- > Présentation du contrôle de la pénibilité par l'administration,
- > Introduction dans un accord QVT,
- > Introduction des critères dans le DUERP.

Mise en place d'un plan d'action de prévention

- > Présentation d'un plan d'action par étape afin de mettre en place avec le CSE des mesures de prévention,
- > Présentation des questions à se poser afin de trouver des mesures de prévention efficaces,
- > Présentation des différents niveaux de prévention.